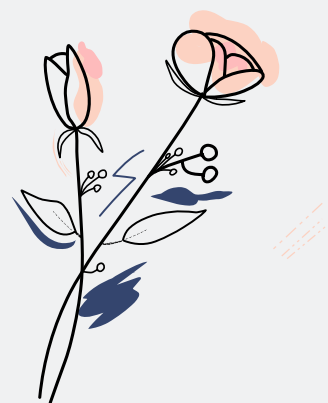


# LA VIE À MANSEAU



MUNICIPALITÉ DE  
MANSEAU

Mai 2026



*Bonne fête des mères!*

Vie municipale • Communauté • Services

Municipalité ..... p. 2-5,20  
Agenda local ..... p. 10-11  
Régie des déchets ..p. 15

Vie communautaire ... p. 6-9,12  
Service incendies ..... p. 14  
Inspecteur bâtiments . p. 13

# LE MOT DU MAIRE



## École primaire Marie-Sophie :

Dans le cadre de la semaine du français, l'école primaire a organisé un concours d'art oratoire pour les élèves de chaque niveau.

Suite à une pré-sélection dans chaque classe, le concours a été présenté devant tous les élèves et les parents y étaient aussi invités. Un représentant des élus et élues de chaque municipalité desservie par l'école Marie-Sophie furent invités à y assister.

Félicitations aux participants. Il s'agit d'un grand défi pour ces élèves et une expérience très enrichissante pour l'avenir.

Merci au personnel de l'école pour l'organisation de cet événement.

## Embauche

J'ai le plaisir de vous annoncer la nomination de Monsieur Jean Bélanger au poste de directeur général et greffier-trésorier adjoint. Résident de Manseau depuis peu, Monsieur Bélanger aura les tâches qui touchent surtout la comptabilité de la municipalité. Il a une bonne expérience en administration, en gestion d'entreprise et en gestion de projet.

Avec cette embauche, l'équipe administrative est désormais complète et cela permettra aussi le développement de projets.

Bienvenue, nous vous souhaitons une longue vie parmi nous.

Guy St-Pierre, maire



*De gauche à droite:*

*Éliane Dionne, représentante pour la municipalité.*

*Floriane Pépin*

*Shawn Trépanier*

*Klaygan Lépine-Caron*

*Gabriel Côté-Paquet*

*Sara Côté-Paquet*

*Maéva Girouard*

*Ariane Perreault*

*Mathilde Vézina*

*Mathias Pena Montoya*

*Loïc Guévin*

# MUNICIPALITÉ

## Dernières décisions du conseil

### Travaux publics et transport

Plusieurs travaux ont été autorisés afin d'assurer l'entretien du réseau routier, notamment le fauchage des fossés, le colmatage des nids-de-poule et le scellement de fissures. Ces interventions visent à maintenir des routes sécuritaires et en bon état.

### Gestion de l'eau potable

La municipalité a octroyé un mandat professionnel afin d'accompagner la mise en place de compteurs d'eau. Ce projet, exigé par les normes gouvernementales, permettra une gestion plus efficace de la consommation d'eau, l'accès à des aides financières gouvernementales et une planification plus efficace des ressources. Plus d'informations à ce sujet vous seront communiquées sous peu.

### Loisirs et vie communautaire

Deux demandes de financement ont également été déposées dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) :

- Revitalisation du parc de la Famille;
- Amélioration des installations du terrain de soccer.

Ces projets visent à améliorer la qualité des infrastructures récréatives offertes aux citoyens.

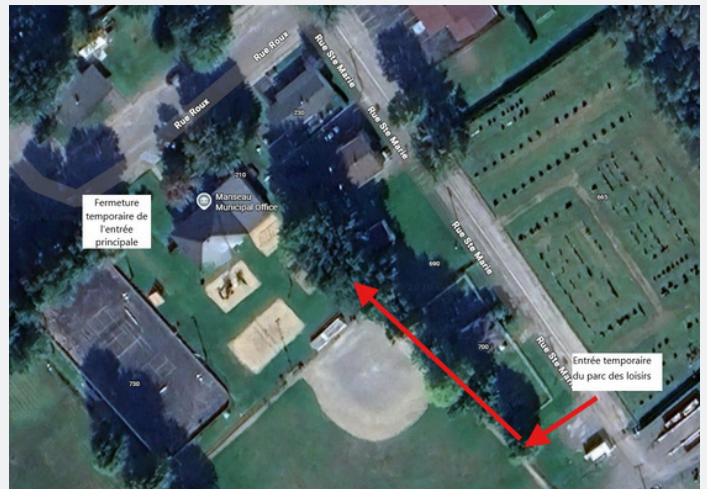
### Développement du parc multisports et des installations

Plusieurs investissements majeurs ont été annoncés pour les installations sportives :

- Travaux préparatoires pour le parc multisports (dont l'aménagement du terrain et la démolition de la patinoire);
- Travaux électriques pour le parc multisports, pour un investissement d'environ 95 000 \$;
- Achat de poteaux et d'un réservoir d'eau pour soutenir les nouvelles installations.

Par ailleurs, des travaux de revitalisation du terrain de balle ont été octroyés, représentant un investissement de plus de 76 000 \$. Ces projets témoignent d'une volonté claire de moderniser les infrastructures sportives et de bonifier l'offre de loisirs pour la population.

Les travaux prévus pour les infrastructures sportives sur le terrain des loisirs vont débuter bientôt. Afin d'assurer la sécurité de la zone de travaux, nous avons déplacé l'entrée du parc des loisirs au bout de la rue Sainte-Marie, près de l'écocentre. Nous vous demandons d'éviter de traverser ou de marcher sur les terrains privés situés près du parc des loisirs. Votre respect de cet espace est grandement apprécié. Merci de votre compréhension.



### Planification des infrastructures

Le conseil a également adopté un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, des égouts et des chaussées.

Cette planification est essentielle pour :

- Prioriser les travaux futurs;
- Assurer la pérennité des infrastructures;
- Optimiser l'utilisation des ressources financières

# MUNICIPALITÉ

## VENTES DE GARAGE

La deuxième fin de semaine  
des mois de mai à septembre

Du vendredi au dimanche  
entre 8 et 20h

Aucun permis ou certificat  
n'est nécessaire!

### Dispositions particulières

(règlement de zonage n° 2012-04 art. 132)

Cette activité est autorisée sur un terrain occupé par un usage du groupe Résidentiel et doit se tenir à l'intérieur des limites de propriété de la personne qui tient la vente de garage. Aucune vente de garage ne peut avoir lieu ou empiéter sur tout ou partie du domaine public.

Il est permis de faire la publicité d'une vente de garage au moyen d'enseignes temporaires localisées sur la propriété où se tient la vente de garage. Une enseigne peut être affichée au plus tôt sept (7) jours avant l'événement et doit être obligatoirement retirée avant la fin de la dernière journée de l'événement. En tout temps, l'article 190 du règlement de zonage n° 2012-04 portant sur le triangle de visibilité doit être respecté.

**Bonnes  
ventes!**

### COMPTES DE TAXES 2026

Les dates de versements sont les **17 mars, 19 mai, 15 juillet, 15 septembre, 17 novembre 2026**. Pour éviter tout désagréments, assurez-vous d'avoir le bon numéro de matricule lors du paiement. Vous le trouverez sur un des coupons de paiements, à cet endroit:

NOM	[REDACTED]		
MATRICULE	XXXX XX XXXX X XXX XXXX		
S.I.P.C	662	340,60 \$	
Municipalité de Manseau		0,00 \$	
	INTÉRÊTS/ARRÉRAGES	0,00 \$	
ÉCHÉANCE 2026-03-17	PÉNALITÉ	0,00 \$	
No CLIENT	<b>TOTAL:</b>	340,60 \$	

Les versements électroniques (par téléphone, internet ou au guichet) sont possibles auprès de:

- Desjardins
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale du Canada
- Banque Royale
- Banque Scotia

**ALERTE**

**INSCRIVEZ-VOUS,  
C'EST GRATUIT!**

**NE MANQUEZ AUCUNE  
ALERTE MUNICIPALE**

☎ 📱 💬 ✉

Visitez [manseau.ca](http://manseau.ca) pour vous inscrire

# MUNICIPALITÉ



MUNICIPALITÉ DE  
MANSEAU

## RAPPELS

### Bacs de déchets et de récupération

Ils doivent être déposés sur votre terrain et non sur la voie publique.

### Colportage

Le colportage est autorisé moyennant un permis. La vente itinérante de services, d'objets ou d'équipements reliés à la protection incendie est interdite.

ATTENTION la Municipalité n'intervient pas dans le cas de rendez-vous fixés suite à de la sollicitation téléphonique.

Merci de votre compréhension.



**PROCHAINE RÉUNION  
DU CONSEIL:**

**Mardi le 5 mai  
19h30**

**au centre  
communautaire**



## LAMPADAIRE DÉFECTUEUX?

Prenez en note le numéro du lampadaire ou le nom de la rue ou intersection ainsi que la défektivité observée (éclairage intermittent ou faible, lumière brûlée, etc.) afin de faciliter le repérage et la réparation par l'électricien.

Communiquez l'information ainsi que vos coordonnées de la façon suivante:

Téléphone: **819 621-6484**

Courriel: **[travauxpublics@manseau.ca](mailto:travauxpublics@manseau.ca)**

Merci de votre collaboration.



## LOGEMENT À LOUER



**Manseau**

**670, rue des Érables**

**3½ disponible / 50 ans et +**

**Visitez notre site Internet : [WWW.OMHCDQ.COM](http://WWW.OMHCDQ.COM)**

**Au plaisir de vous rencontrer !**

**1 833 467-2166**

# VIE COMMUNAUTAIRE



## Cuisines



**CUISIN'OLO**  
FAMILLE 0-5 ANS

REPAS RÉCONFORTANT

PLACES LIMITÉES

LE 05 MAI 2026 À 9H  
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 29 AVRIL**

Fondation **Olo** Atelier de cuisine où nous cuisinerons et échangerons ensemble dans la bonne humeur !



**CUISIN'OLO**  
FAMILLE 0-5 ANS

LUNCH FROID D'ÉTÉ

PLACES LIMITÉES

LE 12 MAI 2026 À 9H  
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 6 MAI**

Fondation **Olo** Atelier de cuisine où nous cuisinerons et échangerons ensemble dans la bonne humeur !



## Parentale

**Lecture en cadeau**

19 mai 2026  
10 h 30 à 13 h 30

Venez profiter d'un moment agréable en plein air au parc de la diversité pour une pause lecture, accompagnée d'un pique-nique en famille. Vous repartirez également avec un livre en cadeau !

N'oubliez pas d'apporter votre lunch froid, une couverture et de vous inscrire avant le 14 mai.

210b rue St-Alphonse  
Manseau, Qc G0X 1V0



## Aînés

**CARRÉFOUR FAMILIAL DE MANSEAU**

*Le Petit café du carrefour*  
50 ans et +

**Mardi 5 Mai**  
**13h30 à 15h30**

**Jeux de sociétés**  
Café, chocolat chaud et jus seront offerts ainsi qu'une collation spéciale

819 356-2010  
info@cfmanseau.org

# VIE COMMUNAUTAIRE



## Maison des jeunes



NOUS RECEVONS

# Sandra

GRANDE GAGNANTE  
MASTERCHEF, SAISON 1



**ATELIER DE MAC & CHEESE**

7 MAI 2026, 18H  
PLACES LIMITÉES

**SANDRA FOODIE CRÉATIVE**



## Pêche en herbe



**Pêche en herbe**

Fondation de la faune du Québec

COMITÉ DE LA PÊCHE

# PÊCHE EN HERBE

SAMEDI 6 JUIN DÈS 8 H 30  
AU PARC DE LA FAMILLE AUX ABORDS  
DE LA PETITE RIVIÈRE DU CHÊNE

**OUVERT À TOUS!**

Cantine sur place avec la maison des jeunes

Plusieurs activités :

- Initiation à la pêche
- Jeux gonflable
- Concours

Tous les profits iront au financement de la maison des jeunes

Permis de pêche remis gratuitement aux enfants de 6 à 17 ans (Quantité limitée)



210b rue St-Alphonse  
Manseau, Qc G0X 1V0



819 356-2010  
info@cfmanseau.org

# VIE COMMUNAUTAIRE



## FADOQ - Club de Manseau



Rédactrice: Diane St-Laurent

**Jeudi 7 mai 2026**  
**Samedi 16 mai 2026**

Au local du club à **19h30**  
655, rue Ste Marie

Il sera toujours possible d'acheter des pads de carte à jouer de 1.00\$ et de 2.00\$ ajoutés à ceux de 3.00\$ déjà existants



### **Le baseball poche :**

Nous sommes toujours à la recherche de gens qui veulent venir participer et jouer.

Bienvenue à toutes et à tous,

Communiquez avec la FADOQ de Manseau pour plus de détails.



Un jour, un journaliste a demandé à Marie Curie:  
«Qu'est ce que ça fait d'épouser un génie?»  
Sa réponse: «Allez donc demander à mon mari!»  
Souriez, Dieu vous aime.

### **ANNIVERSAIRE DES MEMBRES**

Nous voulons souhaiter nos meilleurs vœux d'anniversaire à tous nos membres qui vont célébrer leur fête en mai.

N'oubliez pas que toutes ces années que vous avez accumulé sont égales au même nombre que vous avez effectué autour du soleil.

N'est ce pas merveilleux!

Bonne fête à vous tous!



Là, c'est vrai, le printemps est à nos portes, profitez du beau temps pour prendre l'air du dehors. Bon printemps à tous!

Gertrude Tremblay: présidente    Lise Lambert: administratrice  
Diane St-Laurent: secrétaire    Agathe Héon: administratrice  
Marie-Josée Turmel; trésorière    Hélène Isabelle: administratrice

# VIE COMMUNAUTAIRE



*FADOQ - Club de Manseau*



*Rédactrice: Diane St-Laurent*

## GALA MUSICAL

*avec danse*

*Au profit du  
Club Fadoq de Manseau*

Au **centre communautaire**  
655, rue Ste-Marie, Manseau

**Dimanche, le 7 juin 2026**

Inscription: 11h - Gala: 12h30 à 16h30

**Info: GERTRUDE TREMBLAY 819 356-2285**

*Accordéon, violon, chansons, musique à bouche et votre  
sourire. On vous attend!*

Accompagnateurs:  
**RÉJEAN BEAUDOIN**  
**RAYMOND POLIQUIN**

**ENTRÉE  
10\$  
POUR TOUS**

**Boîte repas et bar sur place!**



Caisse de Gentilly-Lévrard-  
Rivière du Chêne

**Siège social**

1780, av. des Hirondelles  
Bécancour (Québec) G9H 4L7

**Centres de services**

Deschailions-sur-Saint-Laurent  
Fortierville

819 298-2844 • 1 866 298-2844

Courriel : [caisse.glrdc@desjardins.com](mailto:caisse.glrdc@desjardins.com)

[desjardins.com/caisseglrdc](http://desjardins.com/caisseglrdc)

 [facebook.com/caisseglrdc](https://facebook.com/caisseglrdc)

**AVRIL 2026**

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2

**JUIN 2026**

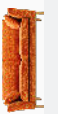
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4



Poubelles




Recyclage



Encombrants

# M A I

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
<b>Fête des mères</b> 	10	11	12	13	14	15
<b>Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie</b>	17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29	30
31						

# VIE COMMUNAUTAIRE



Les Chevaliers de Colomb conseil 3317 Manseau, sont heureux d'annoncer qu'ils ont remis une somme de \$ 300.00 au Carrefour Familial de Manseau afin de soutenir leurs activités à la jeunesse, par exemple camp de vacances. Ce geste s'inscrit dans la mission des chevaliers de Colomb de contribuer au mieux-être de notre communauté et d'encourager les initiatives qui favorisent l'épanouissement des jeunes. Nous remercierons le Carrefour familiale de Manseau pour son engagement et son travail essentiel auprès des familles de notre milieu.

De gauche à droite:

Jocelyn Dorion-Grand Chevalier du 3317, Mme. Amélie Deslandes directrice générale du CFM, Roger Gariépy, Député de district 98 des Chevaliers de Colomb, Normand Habel, Chevalier de Colomb responsable pour Manseau.



Un immense merci à nos bénévoles!

Au nom des Chevaliers de Colomb, je tiens à exprimer toute notre gratitude envers chacun(es) de vous qui avez contribué à la collecte du 24 mars 2026 d'Héma-Québec. Votre présence, votre générosité et votre dévouement ont fait toute la différence.

Grâce à votre travail, nous avons pu offrir un accueil chaleureux, un soutien constant. Vous êtes le cœur et l'âme de cette mission et votre engagement sauve des vies bien au-delà de ce que vous pouvez imaginer. Merci pour votre temps, votre sourire et votre esprit de service. Nous sommes fiers de vous compter parmi nous.

Merci à tous les donateurs!

53 donateurs sur un objectif de 60. Ensemble, nous avons sauvé 159 vies!  
Merci pour la belle collecte.

**PROCHAINE COLLECTE LE 16 JUIN 2026**

Normand Habel responsable des bénévoles .





### Abri d'hiver

Un abri d'hiver signifie un abri démontable, installé pour une période de temps limitée fixée par le règlement de zonage, utilisé pour abriter un véhicule de promenade durant l'hiver. **Les abris d'hiver sont autorisés entre le 1<sup>er</sup> octobre d'une année et le 30 avril de l'année suivante.**



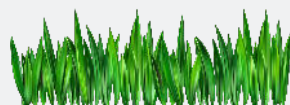
Les abris doivent être démontés en dehors de la période d'autorisation. Laisser en place un abri d'hiver, en dehors de la période autorisée, constitue une infraction au règlement de zonage de la municipalité locale.

### Tonte du gazon

La tonte du gazon doit obligatoirement être faite quatre (4) fois l'an, avant le premier jour de chacun des mois de juin, juillet, août et septembre de chaque année.



Hauteur max: 30cm



La présence de broussailles, d'herbes ou de gazon excédant la hauteur de 30 centimètres, d'herbes à puces, d'herbe à poux, de tout autre type de mauvaises herbes constitue une nuisance et est prohibée.

### Vous prévoyez faire des travaux?

Nous vous invitons à déposer vos demandes de permis ou de certificats, au moins 30 jours avant le début de vos travaux. Ce délai est essentiel pour permettre aux inspecteurs d'effectuer les recherches nécessaires à l'analyse de conformité de votre projet.

Un permis est nécessaire pour :

- ✓ construire / rénover / démolir un bâtiment;
- ✓ installer une piscine / spa;
- ✓ installer un équipement sanitaire (fosse septique, champs d'épuration)
- ✓ Etc.

Le coût du permis est de 15 \$. La facture vous sera acheminée par la municipalité dès la réception du permis délivré par le service d'inspection de la MRC. Le formulaire de permis est disponible sur le site internet de la MRC:

<https://www.mrcbecancour.qc.ca/urbanisme-et-demande-de-permis>

Votre inspecteur en bâtiment :

Michel Trépanier  
[m.trepanier@mrcbecancour.qc.ca](mailto:m.trepanier@mrcbecancour.qc.ca)  
[819 298-3300](tel:819-298-3300) poste 246

# SERVICE INCENDIES



## Les permis de brûlage

Le brûlage de broussailles à ciel ouvert peut entraîner des conséquences graves, à la fois pour l'environnement et pour votre sécurité. Le feu, alimenté par le vent ou une végétation sèche, peut rapidement se diriger dans toutes les directions.

Une seconde d'inattention ou l'utilisation d'équipements inadaptés peuvent suffire à provoquer une perte de contrôle. Cela pourrait mener à des incendies de bâtiments, d'herbes ou même de forêts incontrôlables. Lorsqu'il s'agit d'un feu de plus ample envergure (plus de 1m sur 1m), il faut savoir que c'est réglementé et dans ces cas-ci, la détention d'un permis de brûlage est obligatoire.



## Pourquoi un permis de brûlage?

- Il permet de connaître les mesures préventives spécifiques à la saison et aux conditions climatiques.
- Il contribue à éviter les incendies incontrôlés en informant les citoyens sur les pratiques sécuritaires.

## Règlementation au Québec

Depuis les années 2000, il est interdit de brûler des matériaux autres que des branches, des arbres et des feuilles mortes. Tout brûlage de matériaux comme le



**N'HÉSITEZ PAS  
À COMMUNIQUER AVEC NOUS**  
mrcbecancour.qc.ca 

bois de construction, les palettes ou autres déchets résiduels est illégal et peut entraîner des sanctions. Pour les matériaux non admissibles au brûlage, les écocentres locaux offrent une solution écologique et sécuritaire. Contactez votre municipalité pour localiser celui le plus proche de chez vous.

## ➔ Pour demander un permis

Pour obtenir votre permis, contactez directement le **SSIRMRCB au 819 288-5694** ou via notre site web, planifiez une rencontre avec un agent de prévention incendie, et suivez les consignes données. Cela vous garantira un brûlage en toute sécurité. Les permis sont délivrés en fonction de l'indice de danger d'incendie de forêt de la SOPFEU.

**Nous vous rappelons que le permis de brûlage est obligatoire et gratuit !**

Pour plus d'informations sur les permis de brûlages ou pour faire une demande de permis en ligne, consultez notre site web :

<https://www.mrcbecancour.qc.ca/conseils-de-prevention-incendie/feux-de-broussailles>

## Encore un doute? Communiquez avec nous!



**VIRGINIE DEMERS**  
Préventionniste administrative  
819 288-5694, poste 321  
v.demers@mrcbecancour.qc.ca



**ALEX BLANCHETTE**  
Préventionniste technique  
819 288-5694, poste 323  
a.blanchette@mrcbecancour.qc.ca

# RÉGIE DES DÉCHETS

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour vous départir d'articles volumineux, nous vous invitons à utiliser la collecte qui se tiendra le **26 mai**.

**26 MAI**

Pour une collecte réussie, renseignez-vous sur les matières acceptées et sur les consignes à respecter.



RIGIDBNY.COM



BACBLEU



819 294-2999

RIGIDBNY

## OUVERTURE DE NOTRE ÉCOCENTRE

*dès le 15 avril*

Horaire estival :  
du 15 avril au 15 novembre

Jeudi / 13 h à 19h  
Vendredi et Samedi / 9h à 15h

Horaire hivernal : site fermé dès le 16 novembre.



BACBLEU



819 294-2999



WWW.RIGIDBNY.COM

# RIGIDBNY

Régie intermunicipale  
de gestion intégrée des déchets  
Bécancour–Nicolet–Yamaska

# RESSOURCES

tu connais un bénévole exceptionnel ?



Moi, je m'implique!



on veut le connaître aussi !



Moi, je m'implique!

Jebevole.ca

Es-tu capable de lire ce message sans trop de difficultés ? Si oui, on a besoin de ton intelligence exceptionnelle ! Implique-toi !



## Savais-tu que ?

Les animaux aussi peuvent être bénévoles

Des chiens ou des chats peuvent faire du bénévolat en visitant des personnes âgées, des enfants malades ou des gens qui ont besoin de réconfort. Leur présence rend les gens heureux et peut même les aider à se sentir mieux.



«JE M'IMPLIQUE POUR PROPOSER DES CHANGEMENTS!»

ANGÉLIQUE DESROCHERS, 12 ANS  
STE-MARIE-DE BLANDFORD

## Le Recensement de 2026 commence en mai partout au Canada.

Restez informés : [recensement.gc.ca](https://recensement.gc.ca)

Un défibrillateur externe automatisé (DEA) est désormais disponible, en tout temps, à l'entrée du bâtiment de l'ancienne Caisse Populaire .



**IMPORTANT**



Rappelez-vous qu'en cas d'utilisation, il faut toujours nous signaler le retour du DEA. Les électrodes étant à utilisation unique, la municipalité devra effectuer une maintenance avant de pouvoir l'utiliser à nouveau.



210, rue St-Alphonse du côté de la rue Sainte-Marie

**La saison approche...**  
**Inscris-toi et viens triper avec nous !**

**MOTO**



**SCOOTER**

**3 ROUES**



**ÉCOLE DE CONDUITE LOTBINIÈRE**

1000 Boul. St-Joseph, St-Flavien

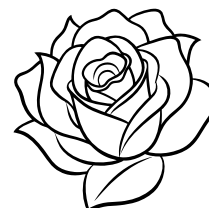
infoec10226@gmail.com • ecoledeconduitelotbiniere.com • **418 728-2000**



# LE COIN DES PETITS



Tête à modeler



Une maman est semblable à une rose qui ne se fane jamais.



Jean Gastaldi



# MERCI À NOS PARTENAIRES PUBLICITAIRES

*Les meilleurs œufs  
sont à Manseau*



## AVIPARC

1805, route 218, Manseau

### MERCI!

○ ○ ○

La municipalité de Manseau tient à remercier DESJARDINS pour leur partenariat dans le cadre du projet d'aménagement du parc multisport.



[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)



### MERCI!

○ ○ ○

La municipalité de Manseau tient à remercier GRÉGOIRE DESROCHERS pour leur partenariat dans le cadre du projet d'aménagement du parc multisport.



[www.gregoiredesrochers.com](http://www.gregoiredesrochers.com)



**Donald MARTEL**  
DÉPUTÉ DE NICOLET-BÉCANCOUR

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

819 233-3521  
donald.martel.nico@assnat.qc.ca



## RÉVEILLEZ VOTRE INTÉRÊT POUR LE REEE

### Régime enregistré d'épargne-études

Chaque cotisation de 100 \$ peut donner droit à 30 \$ de subventions, minimum.  
Ça donne le goût!

[desjardins.com/reee](http://desjardins.com/reee)  
819 298-2844



**Desjardins**  
Caisse de Gentilly-Lévrard-  
Rivière du Chêne

Visitez [manseau.ca](http://manseau.ca) pour



Consulter:

- l'ordre du jour;
- les procès-verbaux;
- la version publique du rôle d'évaluation municipal;
- la matrice graphique;
- les projets de règlements municipaux et ceux en vigueur;
- les politiques.

Effectuer une requête ou un signalement.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone.

**Date limite pour le dépôt de demandes au conseil: le 15<sup>e</sup> jour du mois pour la séance du mois suivant.**



**Prochaine séance du conseil: MARDI le 5 mai 2026 à 19h30 au centre communautaire de Manseau. Bienvenue à tous!**

## La vie à Manseau

(440 exemplaires, pop.: ± 875 citoyens)

Spécifications techniques : Les articles peuvent être transmis en format jpg; une version Word ou Canva doit être jointe. Le format PDF ne permet pas toujours de répondre aux contraintes du format du journal. Le dépôt des articles peut se faire par le biais de la boîte aux lettres située à l'entrée principale de l'hôtel de ville, d'un courriel à [information@manseau.ca](mailto:information@manseau.ca) ou par la poste.

Publicités, annonces gratuites : La publication des articles en provenance d'organismes à but non lucratif est gratuite. Les demandes locales sont priorisées en respect du budget municipal.

*Nous nous réservons le droit de corriger les textes et de réduire le contenu selon l'espace disponible.*

### Date de tombée: le 10 du mois

(Pour publication le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant)  
*Aucune publication les mois de janvier, juillet et août*

TARIF	Espace aléatoire		
	1 parution	5 parutions	10 parutions
Format			
Carte d'affaires	5,00 \$	18,75 \$	30,00 \$
1/4 de page	12,00 \$	45,00 \$	72,00 \$
1/2 page	20,00 \$	75,00 \$	120,00 \$
1 page	35,00 \$	131,25 \$	210,00 \$
2 page	60,00 \$	225,00 \$	360,00 \$
TARIF	Page centrale		
Format	1 parution	5 parutions	10 parutions
Carte d'affaires	10,00 \$	37,50 \$	60,00 \$
1/4 de page	15,00 \$	56,25 \$	90,00 \$
Ovale	20,00 \$	75,00 \$	120,00 \$

## PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS:

### 26 MAI 2026



### BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 13 h à 15 h  
Jeudi 19 h à 20 h



**LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE 819 356-2450 poste 2222**

**Le personnel se fera un plaisir de compléter avec vous le permis de réunion (pour consommer/vendre de l'alcool).**

**TRAVAUX PUBLICS : 819 621-6484 Un service d'URGENCE est disponible 24 heures sur 24. Pour toutes questions administratives, vous pouvez communiquer avec le personnel du bureau municipal sur les heures de bureau (Laisser un message, au besoin).**



- 819 356-2450 @ [information@manseau.ca](mailto:information@manseau.ca)
- [manseau.ca](http://manseau.ca) @ [directiongenerale@manseau.ca](mailto:directiongenerale@manseau.ca)
- [facebook.com/MunicipaliteManseau](https://www.facebook.com/MunicipaliteManseau)
- 200, rue Roux, Manseau G0X 1V0

**HORAIRE**  
Mardi au jeudi 9h à 16h  
(fermé de 12h à 13h30)  
Lundi et vendredi:  
**FERMÉ**